



école supérieure d'art  
du Nord-Pas de Calais/  
Dunkerque-Tourcoing

## FRAIS DE DÉPLACEMENT TEMPORAIRE

NOM Prénom :

Site :

Grade :

Résidence Administrative :

Résidence Familiale :

Ordre de mission du (date ODM) :

Nature du déplacement :

Objet de la mission :

Itinéraire parcouru :

Résidence de départ :

Résidence de retour :

Commune où se déroule la mission :

Dates de déplacement :

Heure de départ de la résidence :

Heure de retour de la résidence :

Indemnités de mission

x repas à 17,50 € forfaitaire (*doivent être pris entre 12h et 14h - 19h et 21h*) :

€

x nuitée à 70 € forfaitaire :

€

x transport à km : €

Moyen de transport utilisé :

Si VHL personnel, kilométrage parcouru depuis le 1er janvier :

Nombre de chevaux fiscaux (joindre la copie de la carte grise) :

TOTAL :

*(Un justificatif d'effectivité de la dépense sera systématiquement joint à toute demande).*

**Signature de l'agent :**

Vu pour certification de l'exactitude et conformité du présent

**Thierry HEYNEN**  
**Directeur Général**